



**FICHE OPÉRATION 6A.1**

# SOUTIEN DES SYSTÈMES DE GESTION PARTICIPATIVE ET INTÉGRÉE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

**RÉSULTAT ATTENDU | 6**

Les initiatives de gestion participative et de planification intégrée des ressources halieutiques sont poursuivies et renforcées.

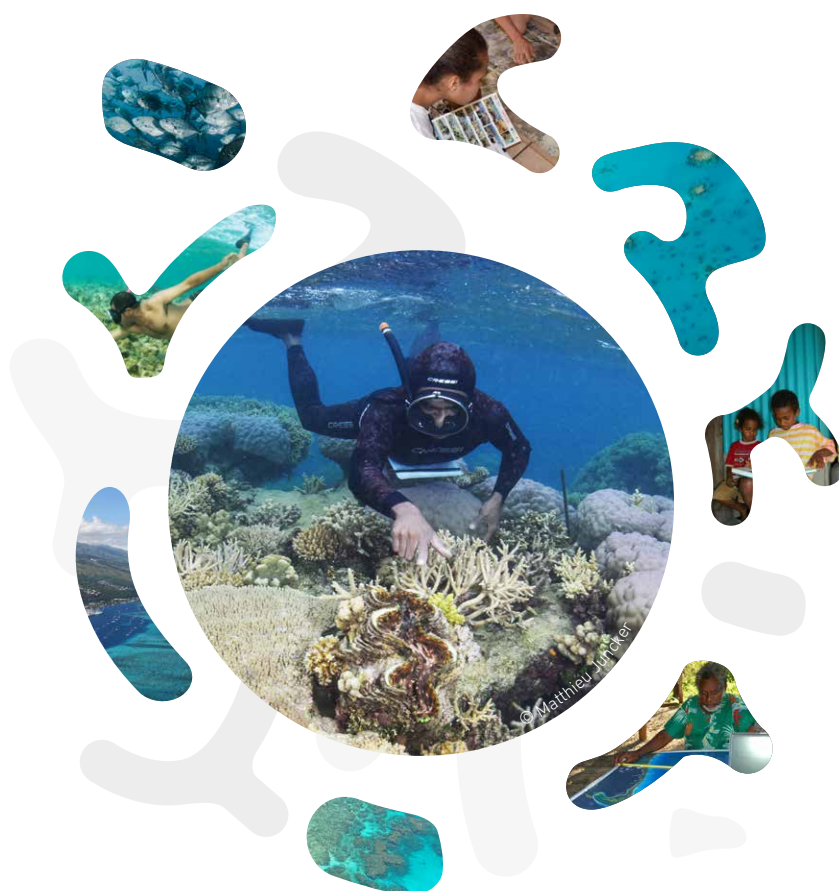
**ACTIVITÉ | 6A**

Gestion participative et intégrée des ressources halieutiques.

**OBJECTIFS**

Ces actions visent à assurer la durabilité des ressources marines et la préservation de leurs habitats, en associant les parties prenantes au processus de définition et de mise en œuvre de la gestion.

En tenant compte des leçons apprises d'INTEGRE et en veillant à intégrer les activités à terre, les actions de gestion participative des ressources marines seront ensuite mises en œuvre en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis et Futuna au travers notamment des comités de gestion en recherchant des synergies entre les PTOM et avec la région.



**BUDGET**

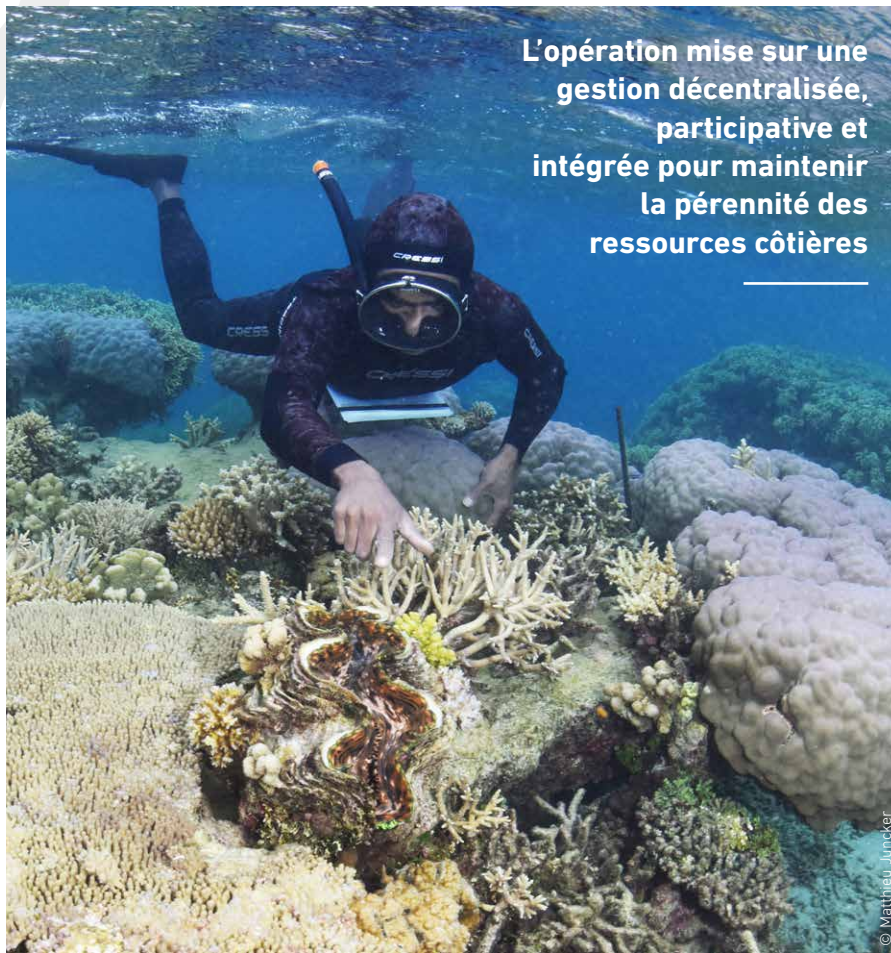
**1 019 148 € (121 616 671 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
6A.1.1 Mise en place d'une gestion participative et intégrée des ressources halieutiques	■				■	■			
6A.1.2 Mise en réseau des comités de gestion des zones de pêche règlementée		■			■				
6A.1.3 Renforcement et développement de la gestion des ressources marines par des zones de pêche règlementée		■				■	■	■	
6A.1.4 Planification et mise en œuvre d'une gestion communautaire des ressources côtières			■			■			



## CONTEXTE

Face au déclin observé ou présumé de certaines ressources marines dans les îles du Pacifique et aux difficultés rencontrées pour gérer les activités de pêches, l'opération mise sur une gestion décentralisée, participative et intégrée pour maintenir la pérennité des ressources côtières. Ce mode de gestion communautaire ayant fait ses preuves dans la région, l'opération s'inspirera de ces pratiques en les adaptant aux particularités des PTOM.



## SYNTHÈSE

**E**n Nouvelle-Calédonie, diverses réunions ont permis d'identifier les besoins des provinces. Le contrat pour la mise en œuvre de l'opération a été signé fin 2020. Cette opération doit permettre de soutenir des initiatives existantes de gestion intégrée des ressources et d'en encourager de nouvelles en apportant un appui humain, technique et financier. En suivant une approche intégrée, l'opération ciblera les espèces commerciales considérées comme vulnérables (holothurie, crabes de palétuvier...).

En Polynésie française l'équipe DRM appuyée par une ingénieure halieute recrutée sur fonds PROTEGE, poursuit leurs actions pour accompagner les demandes de création de Zones de Pêche Réglementées (ZPR) ainsi que pour renforcer leur gestion. Au cours du deuxième semestre 2020, deux nouvelles ZPR ont ainsi été créées. Un travail a également été mené sur la stratégie de communication des ZPR. De nombreuses réunions et missions n'ont pas pu être réalisées du fait des restrictions liées à la situation sanitaire.

À Wallis et Futuna, un diagnostic de chaque village a permis d'identifier les principaux enjeux des populations en matière d'amélioration de leur cadre de vie. La gestion des ressources marines n'apparaît pas comme une priorité à l'exception du village de Liku porteur d'un projet de réserve marine. La question de l'état des ressources et du milieu, et la connaissance qu'ont les habitants de la vulnérabilité des ressources et des habitats sont posées.

## CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



**3 NOUVELLES ZONES DE PÊCHE RÉGLEMENTÉES (ZPR) CRÉÉES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



**RÉALISATION D'UN ATELIER À WALLIS ET FUTUNA « LES VENDREDIS DE LA PÊCHE DURABLE » ÉTALÉS SUR TROIS SEMAINES**



## PERSPECTIVE

La Nouvelle-Calédonie prévoit de débiter cette opération au premier semestre 2021 notamment via l'embauche d'animateurs, en province Nord et Sud.

En Polynésie française, il est prévu au premier semestre 2021 de définir la date de l'atelier ZPR, la liste des participants, le contenu et le format de l'atelier et de réaliser un film sur les ZPR qui sera présenté notamment à l'atelier. Par ailleurs, le suivi des ZPR va continuer avec la mise en place et le suivi des ZPR se poursuit avec notamment :

- Le travail d'accompagnement pour les demandes de classement des ZPR de Faaha, de Fareatai, de Bore Bora et de l'archipel des Marquises
- La mise en place du balisage des ZPR de Puohine, Arutua et Ua Huka
- Des formations au suivi participatif des membres des comités de gestion de Puohine et Rahui no Patere i Papara
- La réalisation du diagnostic des ZPR de Atimaono et Rahui no Patere i Papara.


Wallis et Futuna prévoit la validation de la stratégie d'intervention et du plan de communication et de sensibilisation au premier trimestre 2021 et la mise en œuvre de cette stratégie dans la foulée. Le travail de proximité avec les pêcheurs vivriers doit être renforcé tout comme le partage des « connaissances » sur les ressources et les pratiques de pêche.



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### MISE EN PLACE D'UNE GESTION PARTICIPATIVE ET INTÉGRÉE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (NC)

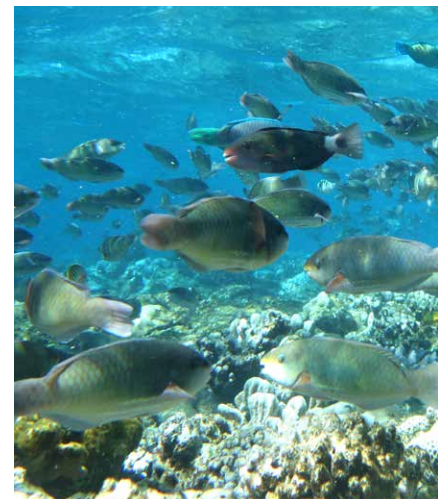
#### ACTION 6A.1.1

 Le travail d'animation du chef de file a commencé en mars 2020 avec l'accompagnement de l'équipe PROTEGE. Il a consisté à rechercher les pistes de transversalité entre les provinces et une synergie d'action. Pour la province Nord, l'objectif est de produire un état des lieux des pêcheries, des évaluations de stocks et de l'écologie des espèces d'holothuries pour autonomiser les acteurs de la filière pêche dans la gestion de leur ressource. Elle ambitionne également de suivre de manière participative la pêche aux vivaneaux et aux perroquets à bosse par les pêcheurs professionnels et non professionnels pour évaluer les besoins de gérer ces espèces longévives.

**En province Nord, l'objectif est de produire un état des lieux des pêcheries**

En province Sud, l'objectif est d'élaborer une réglementation de la pêche spécifique à chaque site inscrit au Patrimoine Mondial (Unesco : zone côtière Ouest et Grand Lagon Sud).

La province des Îles Loyauté n'a pas manifesté d'intérêt pour cette action à ce stade.



## MISE EN RÉSEAU DES COMITÉS DE GESTION DES ZONES DE PÊCHE RÈGLEMENTÉE (PF)

ACTION 6A.1.2

🐟 Un atelier territorial sur trois jours réunissant 70 participants pour initier la mise en réseau des comités de gestion des ZPR prévu en octobre 2020 a été reporté d'un an pour cause de crise sanitaire. Deux cahiers des charges concernant d'une part l'organisation logistique et d'autre part l'animation de l'atelier ont été co-rédigés par l'équipe de la DRM et l'équipe PROTEGE. Les difficultés pour la formalisation administrative (1 appel d'offre ou 2) ainsi que la crise de la COVID-19 ont retardé la mise en œuvre de l'action.



## RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES MARINES PAR DES ZONES DE PÊCHE RÈGLEMENTÉE (PF)

ACTION 6A.1.3

🐟 En Polynésie française, le renforcement ZPR s'est concrétisé par le classement de deux nouvelles ZPR, la tenue de trois réunions de comités de gestion et de consultations publiques pour la mise en place de ZPR, la mise en place du balisage des ZPR de Atimaono, Rahui no Patere i Papara et Mataiva ; la réalisation et l'impression de plusieurs supports de communication (panneau d'information et flyers). Par ailleurs, l'étude de l'évolution des ZPR se fait au travers du lancement d'une étude sur l'évolution des peuplements ichthyologiques et benthiques des AMP de Moorea entre 2004 et 2020, la réalisation du suivi écologique annuel des aires marines protégées de Moorea et la formation au suivi participatif des membres du comité de gestion de la ZPR de Atimaono.



## PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES CÔTIÈRES (WF)

ACTION 6A.1.4

🐟 La gestion participative des ressources marines a largement occupé l'équipe de la DSA au cours du deuxième semestre 2020. Les nombreuses réalisations ont porté sur la planification et la mise en place d'une gestion participative et durable des ressources récifo-lagonaires et la formation à l'animation de processus de gestion participative, la tenue de

### Les nombreuses réalisations ont porté sur la planification et la mise en place d'une gestion participative

nombreuses réunions de districts et d'entretiens ; l'animation de groupes de travail sur les stratégies d'intervention, de communication et de sensibilisation. Un diagnostic initial de la situation a pu être dressé. Le point d'orgue a été l'organisation d'un atelier territorial « les vendredis de la pêche durable » en novembre 2020 proposant la projection des clips de sensibilisation PEUMP/ PROTEGE, un concours de photo des « escape games » et diverses animations au grand public (expositions photos, art plastique, poèmes, quizzes...).



**PROTEGE** PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES  
contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr